

FICHE TECHNIQUE PIAZZA



Banc

A. Pièces

- a. Support de dossier: aluminium peint
- b. Appui bras: aluminium peint
- c. Dossier: bois d'Ipe sablé et huilé
- d. Assise: bois d'Ipe sablé et huilé
- e. Pattes: aluminium peint
- f. Quincaillerie: acier inoxydable 316

B. Matériaux

- a. Acier
- b. Bois: Ipe, de couleur jaunâtre à brun olive. Texture fine à médium. Extrêmement résistant à la moisissure et aux insectes. Très dure et très dense.

C. Fabrication

- a. Fabriqué en atelier

D. Montage

- a. Extérieur: ancrages dissimulées chimiques ou avec douilles

E. Finition

- a. Peinture: Protech - revêtement en poudre superdurable , Z-series.
 - i. Répond aux exigences de résistance à cinq ans d'exposition en Floride, prescrites dans la norme AAMA 2604;
 - ii. Vaste gamme de couleurs et de textures;
 - iii. Excellente adhérence, excellente résistance à l'humidité et en immersion dans l'eau;
 - iv. Protection contre la corrosion et durable en exposition aux UV;
 - v. N'émettent pas de composés organiques volatiles nocifs
 - vi. Approuvé Qualicoat classe 2 - catégorie 3 (certification de qualité)
- b. Finition du bois: Traité à l'huile Messmer (UV Plus for Hardwood Decks)
 - i. Fini naturel et teinture pour le bois dur, dense et exotique tel que l'Ipe
 - ii. Excellente résistance à la dégradation UV
 - iii. Disponible en 2 couleurs (Natural MH-500 and Red Mahogany MH-505)
 - iv. Revêtement résistant à la moisissure
 - v. Spécialement formulé pour Ipe et autres bois durs

F. Couleurs (powdercoat - Protech)

- a. DM211S13, RAL 9007 (gris métallique)
- b. RAL 9005 (noir)
- c. RAL 7021 (gris)

- d. RAL 9003 (blanc)
- e. RAL 1003 (jaune)
- f. RAL 3026 (rouge)
- g. RAL 2004 (orange)
- h. RAL 5010 (bleu)
- i. RAL 6001 (vert)
- j. Possibilité de demander une couleur sur mesure pour un supplément

G. Entretien du bois

- a. Taches légères
 - i. Laver avec de l'eau et du savon après chaque utilisation
- b. Taches tenaces
 - i. Laver à l'eau et au savon avec une brosse de poil de nylon
 - ii. Ou laver à machine à eau à pression
- c. Printemps/Automne
 - i. Sablage fin en surface, grain 220
 - ii. Recouvrir de deux couches d'huile

H. Garantie

- a. Quatre (4) ans
- b. Contre tous les défauts de fabrication et des matériaux.
- c. Cette garantie ne s'applique pas aux dommages résultants d'un incident, d'une modifications, d'un mauvais usage, d'une négligence ou encore d'un abus.

I. Remplacement

- a. Les pièces défectueuses seront réparées, remplacées ou remboursées par Mobilier Ora suite à une inspection par un représentant de service autorisé de Mobilier Ora.
- b. Les pièces remplacés seront livrées directement au client sans frais supplémentaires ou installées par Mobilier Ora.